

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS MODIFICATIVE

BLANCHET

Stéphane

Maire ou adjoint municipal/Sevrans (93)/Maire

Élu(e) ou nommé(e) le : 28/06/2020

Déclaration déposée le : 17/02/2023 09:39:56

Renseignements personnels :

Année de naissance : 06/02/1970

Adresse :

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Employeur : Mairie de Clichy-sous-Bois de 06/2018 à 08/2020 Archiviste Commentaire : Je suis désormais en détachement de la fonction publique territoriale et ce pour la durée du mandat.	2018 : 18 844 € Net 2019 : 19 853 € Net 2020 : 12 209 € Net

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Organisme : SPL Sequano Grand Paris depuis le 06/2022 Membre du CA	2022 : 0 € Net

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
	Employeur : CCAS Ville de Paris Attachée territoriale - Direction de la solidarité

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Néant	

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
Maire de 05/2018 à 06/2022 Commentaire : Pour la durée du mandat commençant après l'élection de juin 2020, mon indemnité est fixée à 5173.91€ brut. Une délibération du Conseil municipal du 15 décembre 2022 vient baisser mon indemnité de maire à partir de 2023	2018 : 21500 € Net 2019 : 38 255 € Net 2020 : 47 885 € Net 2021 : 54 892 € Net 2022 : 53 376 € Net
Président du CCAS depuis le 06/2020	2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net
Association AGAPES depuis le 06/2020 Commentaire : Association d'aide à l'emploi aux adultes handicapés	2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net
CA Association compétences emploi depuis le 06/2020 Commentaire : Association d'aide à la recherche d'emploi	2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net
Conseiller territorial - EPT Paris Terre d'Envois depuis le 06/2020	2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net
Vice président du SEAPFA depuis le 09/2020 Commentaire : Il s'agit d'une indemnité de 583.30€ net par mois	2020 : 2 332 € Net 2021 : 7 000 € Net
Conseiller métropolitain de la Métropole du Grand Paris depuis le 07/2020 Commentaire : Il s'agit d'une indemnité de 698€ net par mois	2020 : 3 490 € Net 2021 : 8 376 € Net
Vice-président du Conseil départemental depuis le 06/2021 Commentaire : Les indemnités sont en cours de régularisation suite à écrêtement.	2021 : 16 474 € Net 2022 : 13 192 € Net 2023 : 1 200 € Net
Membre du CA du Théâtre de la Poudrerie depuis le 06/2020	2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net 2022 : 0 € Net 2023 : 0 € Net

Observations

Je soussigné Stéphane Blanchet certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.
Fait, le 17/02/2023 09:39:56
Signature : Stéphane Blanchet